

Estimations de la population du Canada, premier trimestre de 2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 19 juin 2019

La migration internationale représente plus de 80 % de la croissance démographique du Canada

Au cours des trois premiers mois de 2019, en raison d'un afflux soutenu d'immigrants, la population du Canada a augmenté de 98 410 personnes, ce qui correspond à une croissance démographique trimestrielle de 0,3 %. Au 1^{er} avril 2019, la population du Canada était estimée à 37 412 852 personnes.

La migration internationale, tant permanente que temporaire, a continué d'être le principal facteur d'accroissement de la population canadienne (représentant 82,8 % de l'ensemble de la croissance démographique). Le reste de cette croissance (17,2 %) était attribuable à l'accroissement naturel, soit la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès. Il est attendu que la tendance à la baisse de la contribution de l'accroissement naturel se poursuive. Dans ce contexte, la croissance démographique du Canada reposera très probablement de plus en plus sur la migration internationale.

L'apport de la migration internationale à la croissance démographique canadienne au cours des trois premiers mois de l'année 2019 était principalement attribuable à la hausse du nombre de résidents non permanents (+31 547 personnes). Il s'agit de la plus forte augmentation à être observée lors d'un premier trimestre depuis 1989. Cette hausse a compensé la contribution plus faible de l'immigration permanente au cours du premier trimestre. Au cours des trois premiers mois de 2019, le Canada a reçu 65 959 immigrants permanents, soit le nombre le moins élevé pour un premier trimestre depuis 2015.

Conjugué à la hausse générale du nombre de décès dans la population, l'accroissement naturel au premier trimestre (+16 953 personnes) a poursuivi sa tendance à la baisse amorcée il y a plusieurs décennies. Il est à noter qu'en raison des facteurs saisonniers associés aux naissances et aux décès, l'accroissement naturel est généralement plus faible au premier trimestre.

Dans l'ensemble du pays, ce sont les populations du Nunavut (+1,0 %), de l'Alberta et de l'Île-du-Prince-Édouard (+0,4 % dans les deux cas) qui ont augmenté le plus rapidement au cours du premier trimestre. En revanche, les populations du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest ainsi que de Terre-Neuve-et-Labrador ont diminué à un rythme variant de -0,2 % à -0,4 %. Dans les autres provinces et territoires, la croissance était positive et variait de 0,1 % à 0,3 %.



Note aux lecteurs

Les estimations diffusées aujourd'hui sont fondées sur les chiffres du Recensement de 2016, ajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées, auxquels est ajoutée l'estimation de l'accroissement démographique pour la période allant du 10 mai 2016 à la date de l'estimation.

Cette analyse se fonde sur des données provisoires. Comme ces données seront révisées au cours de la prochaine année, il est possible que certaines tendances illustrées dans cette analyse changent à la suite de ces révisions. Par conséquent, cette analyse doit être interprétée avec prudence.

Horloge démographique du Canada (modèle en temps réel)

L'horloge démographique du Canada a été mise à jour aujourd'hui avec les plus récentes données tirées des estimations démographiques trimestrielles diffusées par Statistique Canada.

L'horloge démographique du Canada est un outil interactif visant à donner aux Canadiens une idée du rythme du renouvellement de la population du pays. Les estimations démographiques et les chiffres du recensement demeurent les mesures utilisées par les divers programmes gouvernementaux.

L'horloge démographique du Canada est accessible dans la section « En vedette » de notre site Web.

Définitions

Aux fins du calcul des **taux**, le dénominateur est la population moyenne au cours de la période (soit la moyenne de la population entre le début et la fin de la période). Afin d'alléger le texte, les termes **croissance**, **accroissement** et **taux d'accroissement** prennent le même sens.

L'**accroissement naturel** correspond à la différence entre le nombre de naissances et de décès.

L'**accroissement migratoire international** tient essentiellement compte de l'ensemble des mouvements entre le Canada et l'étranger menant à un changement de lieu habituel de résidence. Pour le calculer, il faut additionner les **immigrants** et le **solde des résidents non permanents**, puis soustraire l'**émigration nette**. L'**émigration nette** distingue les **émigrants**, les **émigrants de retour** et le **solde de l'émigration temporaire**.

Un **immigrant** désigne une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu (résident permanent) et qui est autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Les immigrants sont soit des citoyens canadiens par naturalisation (le processus d'obtention de la citoyenneté), soit des résidents permanents en vertu des dispositions législatives canadiennes. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Aussi, les enfants nés à l'étranger de parents canadiens ne séjournant que provisoirement hors du pays ne sont pas inclus parmi les immigrants puisqu'ils obtiennent la citoyenneté canadienne dès la naissance. Les termes **immigrant**, **immigrant reçu** et **résident permanent** répondent à une seule et même définition.

Un **résident non permanent** est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire en toute légalité grâce à un document valide (permis de travail, permis d'études, permis ministériel) à l'intention de cette personne et des membres de sa famille vivant avec elle. Ce groupe comprend également les personnes qui demandent le statut de réfugié dès leur arrivée au Canada ou après et qui demeurent au pays en attendant de connaître la décision qui sera prise à l'issue du traitement de leur demande. Il est à noter qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada utilise le terme **résident temporaire** plutôt que **résident non permanent**. Le **solde des résidents non permanents** est calculé en retranchant du nombre de résidents non permanents estimé en fin de période celui estimé en début de période.

La **migration interprovinciale** représente l'ensemble des déplacements des personnes d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence.

Tableaux disponibles : [17-10-0009-01](#), [17-10-0020-01](#), [17-10-0040-01](#), [17-10-0045-01](#) et [17-10-0059-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3601](#).

La publication *Estimations démographiques trimestrielles*, vol. 33, n° 1 ([91-002-X](#)), est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).